

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE  
CORTE

CANTON DE  
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 avril 2022

.....

Nombre de conseillers

En exercice ..... 10  
Présents..... 09  
Ayant donné pouvoir... 01  
Votants..... 10  
Absents..... 0

Date de Convocation 22/03/2022

L'an deux mil-vingt-deux le deux du mois d'avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur **GUIDICI Jean-Noël**

Présents : M CHIARI Jacques, M CHIARI Patrice, M DOMINICI Richard, M FRANCESCHI J-Baptiste, M MANFREDI Napoléon, Mme ROCHE Monique M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentée : Mme MANENTI Eliane par Mme Monique ROCHE

Absent : néant

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monique ROCHE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Objet :

**VOTE TAUX TAXES LOCALES**

Monsieur le Maire, présente l'état 1259 reprenant les bases d'imposition prévisionnelles pour l'exercice 2022 concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et de la CFE, ainsi que les ressources fiscales attendues indépendantes des taux votés en 2022 (produit des IFER et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et le détail des allocations compensatrices versées) et lui demande de se prononcer sur les taux des taxes locales pour l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-Décide de reconduire les taux votés en 2021, et d'appliquer pour l'année 2022 les taux suivants aux impôts directs locaux :

\*Taxe Foncière sur les propriétés bâties :24.83%

\*Taxe foncière propriétés non bâties : 92.06%

\*CFE : 25.16%

-Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

Certifié exécutoire  
compte tenu de la transmission  
en sous-préfecture

le.....

Et de l'Affichage

Le.....

Le Maire

JN GUIDICI

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire

JNGUIDICI

